

PLUi de Pineuilh : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 10 juillet 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Pineuilh (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 2 juillet 2024. Il délimite 225 zones, dont 75 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 10 juillet 2024.

- Le PLUi de Pineuilh s'applique dans sa version du 2 juillet 2024 ; nous publions 79 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 225 zones : 75 urbaines (U), 19 à urbaniser (AU), 45 agricoles (A) et 86 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Pineuilh occupe le rang 11 par le nombre de zones délimitées : 170 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 166 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Pineuilh depuis 2013, pour 221 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	225 zones
Zones urbaines (U)	75 zones
Zones à urbaniser (AU)	19 zones
Zones agricoles (A)	45 zones
Zones naturelles (N)	86 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU PAYS FOYEN
Version du	2 juillet 2024
Partition GPU	DU_243301371
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/243301371/eab72eef0712a9f44c0e4201ee430897/243301371_reglement_20240702.pdf
Règles extraites	79 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Pineuilh

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	14 avril 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	14 mai 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère géotechnique est satisfait : la présence d'argiles sensibles au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols est avérée dans plus de 3 % du territoire communal. Le critère météorologique est satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour supérieure à 10 ans.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLUi, P-Li, P-SiM, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 10 juillet 2024. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/pineuilh-23224>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les services d'urbanisme publics annexés à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de plus près les règles applicables pendant 18 mois, ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Pineuilh : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE LE

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053876314>

Inondation, Mouvement de terrain, Rupture de barrage

17 reconnaissances

1er janvier 2025

Sécheresse

1 plan

Inondation

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UAb1, UAcl, UAd1, UBa, Ubb, UC, UC+, UCc, UD, UE, UX, UY, 1AUa, 1AUb, 1AUb+, 1AUc, 1AUe, 1AUx, 1AUxa, 2AU, 2AUX

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

33324

33220

CC du Pays Foyen

Gironde

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

225 zones

225 zones

225 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Philippe-du-Seignal (1,8 km)

Sainte-Foy-la-Grande (2,0 km)

Saint-André-et-Appelles (3,2 km)

La Roquille (4,3 km)

Ligueux (4,4 km)

Saint-Avit-Saint-Nazaire (4,6 km)

Les Lèves-et-Thoumeyragues (6,1 km)

Eynesse (6,2 km)

Margueron (6,7 km)

Saint-Quentin-de-Caplong (7,9 km)

Riocaud (8,7 km)

Saint-Avit-de-Soulège (8,7 km)

Caplong (8,8 km)

55 zones

39 zones

113 zones

64 zones

49 zones

75 zones

120 zones

52 zones

80 zones

55 zones

67 zones

33 zones

52 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/pineuilh-33324>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Pineuilh : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Landerrouat (10,6 km)	37 zones
Massugas (12,3 km)	50 zones
Pellegrue (14,6 km)	89 zones
Listrac-de-Durèze (16,6 km)	21 zones
Auriolles (17,7 km)	28 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/pineuilh-33324>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.